



Remboursement d'un Pret d'argent sans reconnaissance de dette

Par **Kad57**, le **08/06/2017** à **14:27**

Bonjour,

J'ai prêté 3.000 € en 3 fois, à une personne dont moi même j'ai emprunter cette somme par 2 personnes pour lui rendre service (maladie, fils accidenté à Djibouti, etc...)et je n'ai pas fait de reconnaissance de dettes avec elle parce qu'elle me paraissait sage, gentille et pas arnaqueuse).

J'ai des témoins qui ont entendu que cette personne me doit de l'argent ou elle a avouée à ces personnes et qu'elle ne va pas m'arnaquer et cela fait 2 ans, j'ai un talon d'un mandat qui est de 100 € que je lui ai envoyé quand elle était en Tunisie. Je possède aussi une vidéo d'elle où elle reconnaît l'emprunt de la somme des 3.000 € , elle m'a laissé une attestation de pôle emploi avec son code pour que je puisse consulter s'il y a de l'argent qui rentrait, malheureusement rien, cette personne est interdit bancaire et je l'ai su tout dernièrement. Le 3/3/2017 est venu me voir Chez moi et elle m'a remboursé que 300 € et m'avais communiqué qu'elle a quitté le département.

Que dois-je faire ? Est-ce que j'ai une chance d'être remboursé et comment ? Puisqu'elle ne se trouve plus sur ma ville ?

Merci de tout cœur pour m'aider à retrouver une soûlerions à mon problème car les 2 autres personnes à qui j'ai emprunté de l'argent me le demandent.

Cordialement.

Par **jos38**, le **08/06/2017** à **18:30**

bonsoir. malheureusement, vous faites partie de ces personnes arnaquées qui sans doute ne reverront jamais leur argent. pas de reconnaissance de dettes, pas d'échéancier de remboursement. qu'est-ce qu'elle dit exactement sur la vidéo que vous possédez?